saint-malo.fr

NETTOYAGE DE PLAGE : LES BONS GESTES !

Vous souhaitez organiser une action de nettoyage ? On vous explique comment faire !
Cette procédure doit être suivie seulement en cas d'intervention sur la commune de Saint-Malo.

Quel site choisir ?

La première étape consiste à choisir le site que vous souhaitez nettoyer. Pour information, les services municipaux assurent déjà un nettoyage mécanique de certaines plages de Saint-Malo de juin à fin septembre et un nettoyage manuel supplémentaire en juillet et août.
Pour les plages de la Varde et de l'anse de Rothéneuf, elles sont situées en zone Natura 2000 et requièrent une attention particulière car elles abritent des habitats d'intérêt communautaire d'autant plus fragile.

Quelles autorisations faut-il obtenir ?

Demande d'autorisation auprès de la Direction des Sports de la Ville de Saint-Malo pour intervenir sur le Domaine Public Maritime (DPM) pour les nettoyages de plages.

- Envoi d'un courrier/courriel expliquant votre initiative à l'élu référent, à l'adresse suivante : **Direction des sports - 2 place Georges Coudray 35400 Saint-Malo / dsp@saint-malo.fr**
- À la réception de ce courrier, la Direction des Sports se chargera de faire les demandes nécessaires concernant l'intervention sur le DPM auprès des services de l'Etat.
- Modèle de courrier (si vous inscrivez votre évènement en tant qu' « Initiatives Océanes » sur : **https://www.initiativesoceanes.org/doc/guideorga/FR/Guide_orga_FR_web.pdf** (P. 15)

Où jeter mes déchets après le ramassage ?

En adressant votre demande à la Direction des Sports, vous pouvez également demander à ce que des bacs soient installés en sortie de la plage nettoyée pour y déposer vos déchets.

VILLE DE Saint-Malo

Comment se faire accompagner ?

Initiatives Océanes : l'association Surfrider Foundation Europe propose à toute personne souhaitant se lancer dans une initiative en faveur de l'environnement un dispositif "Clés en main", permettant d'organiser une collecte de déchets sur plage, lac ou rivière et de sensibiliser les participants à la problématique des déchets aquatiques.

- Mise à disposition d'un kit (guide, banderoles, affiches et matériel de ramassage)
- En créant votre évènement "Nettoyage de plage" sur le site www.initiativesoceanes.org

L'association envoie du matériel logistique et pédagogique pour vous accompagner dans votre opération. Pour recevoir à temps les différents éléments nécessaires à l'organisation, **pensez à vous inscrire un mois avant votre opération.**
N'hésitez pas à mentionner votre collecte sur les réseaux sociaux en tagant la ville de Saint-Malo @villedesaint-malo.

Quelques conseils pour le ramassage

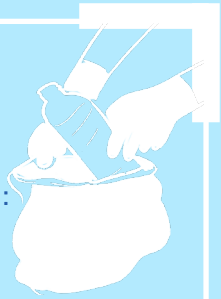

- Porter des chaussures fermées
- Le port de gants est préconisé
- Ne pas toucher les déchets dangereux (coupants, piquants) ou suspects (fûts, bouteilles de produits chimiques, seringues,...) : **repérer le lieu exact et prévenir la Police Municipale au 02 23 18 18 18**
  Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte
- Ne pas ramasser d'éléments du milieu naturel (algues, coquillages, composants naturels, s'il y a une dune, ne pas marcher sur la dune ni ramasser le bois qui s'y trouve, il permet de conserver le bon état des dunes)
- En cas d'action de communication, veillez à faire remplir une autorisation de droit à l'image par les participants (en cas de médiatisation de l'évènement)

Qu’est-ce que la laisse de mer ?

Ce n’est pas un déchet. La laisse de mer est l’accumulation par la mer de débris naturels (coquillages, algues arrachées, éponges, os de seiche, œufs d’animaux marins, bois mort, etc). La laisse de mer est un milieu naturel et un habitat pour de nombreuses espèces présentes dans le sable. Elle ne doit pas être enlevée. Des déchets font partie de ce milieu, ils peuvent être ramassés tant que l’écosystème est respecté.

Source : agglo-royan-fr

Retour - Après collecte

Il est important de prévoir un bilan et de faire quelques photos au retour de votre nettoyage afin de valoriser l’engagement des participants et la réussite de l’action de nettoyage.

Regroupez les déchets pour une meilleure visualisation, essayez de quantifier et qualifier la masse de déchets collectée sur la feuille bilan que nous vous demandons de transmettre avec une ou deux photos au Service Développement Durable par courriel.

Bonne collecte !

Plan de situation des plages

Les noms des plages soulignés en blanc correspondent aux plages surveillées pendant la période estivale.
Celles en jaune sont en **zone Natura 2000.**

VILLE DE Saint-malo